



Examen PRINCE2® Practitioner

Échantillon d'examen 2

Réponses et justifications

Pour la copie d'examen : FR_P2_PRAC_2017_SamplePaper2_QuestionBk_v1.5.1

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
1	D	1.1.1d	<p>A. Incorrect. Même s'il est vrai que l'exécutif doit s'assurer que l'investissement consenti par l'entreprise permet un investissement de valeur, les lots de travaux convenus avec les chefs d'équipe ne doivent pas être autorisés par le comité de pilotage de projet. Ce n'est pas approprié, car c'est en contradiction avec le principe « management par séquence ». Le chef de projet doit en effet disposer des responsabilités déléguées pour gérer au quotidien la livraison des séquences. Voir 3.4.</p> <p>B. Incorrect. Même s'il est vrai que le projet doit être divisé en deux séquences de management minimum, les lots de travaux convenus avec les chefs d'équipe ne doivent pas être autorisés par le comité de pilotage de projet. Voir 3.4.</p> <p>C. Incorrect. Les lots de travaux convenus avec les chefs d'équipe ne doivent pas être autorisés par le comité de pilotage de projet. C'est en contradiction avec le principe « management par séquence ». Le chef de projet doit en effet disposer des responsabilités déléguées pour gérer au quotidien la livraison des séquences. Voir 3.4.</p> <p>D. Correct. Le principe « management par séquence » exige que le comité de pilotage de projet délègue au chef de projet l'autorité nécessaire pour contrôler une séquence de management au quotidien, dans les limites de tolérance convenues. Exiger que le comité de pilotage de projet autorise les lots de travaux avant de commencer le travail enfreint ce principe. Voir 3.4.</p>
2	A	1.1.1e	<p>A. Correct. Appliquer le principe « management par exception » facilite la mise en place d'une gouvernance appropriée en définissant des responsabilités distinctes en matière de direction, de management et de livraison du projet, et en définissant clairement l'imputabilité à chaque niveau. Nous y parvenons en délégant l'autorité d'un niveau de management à l'autre et en établissant des tolérances pour chaque niveau du plan. Voir 3.5.</p> <p>B. Incorrect. Il est vrai que des mesures doivent être prises afin que les coûts de production n'excèdent pas les ventes de l'album. Cependant, cela n'explique pas pourquoi le principe appliqué est celui du « management par exception ». Voir 3.5.</p> <p>C. Incorrect. Même s'il est vrai qu'une tolérance de coûts doit être définie pour chaque lot de travaux d'une séquence, il s'agit d'une application du principe « management par exception » et non du principe « management par séquence ». Voir 3.5, 3.4.</p> <p>D. Incorrect. Le principe « management par séquence » permet de s'assurer que les décisions clés sont prises avant de commencer le travail détaillé nécessaire pour les mettre en œuvre. Cependant, il se rapporte aux décisions prises par le comité de pilotage de projet et non à l'autorisation du lot de travaux par le chef de projet. Voir 3.5.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
3	A	1.1.1f	<p>A. Correct. Appliquer le principe « focalisation produit » permet d'orienter un projet PRINCE2 davantage sur les produits ou les livrables que sur le travail. Un projet axé sur les livrables s'accorde sur les produits de projet et les définit avant d'entreprendre les activités nécessaires pour les produire, réduisant ainsi le risque d'insatisfaction de l'utilisateur et les différends d'acceptation. Voir 3.6.</p> <p>B. Incorrect. Il est vrai que l'équipe est responsable de la livraison du ou des produits. Cependant, cela n'explique pas pourquoi l'action décrite suit le principe « focalisation produit ». Le ou les produits doivent être définis dans le lot de travaux pour s'assurer que seul le travail qui contribue directement à la livraison du produit souhaité est réalisé. Voir 3.6.</p> <p>C. Incorrect. Il s'agit d'une application appropriée du principe « focalisation produit ». En outre, les chefs/membres d'équipe doivent être en mesure d'accéder aux documents de description des produits qu'ils ont créés ou modifiés. Voir 3.6.</p> <p>D. Incorrect. Il est vrai que la description de produit est un produit de management et non un produit spécialiste. Cependant, cela n'explique pas pourquoi l'action décrite suit le principe « focalisation produit ». Voir 3.6.</p>
4	C	1.1.1a	<p>A. Incorrect. Il est vrai que tout projet implique généralement les différentes divisions fonctionnelles et peut faire intervenir plus d'une organisation, ainsi que diverses ressources à temps plein ou à temps partiel. Cependant, c'est le principe « justification continue pour l'entreprise » qui assure l'alignement avec les stratégies de l'entreprise. Voir 3.1, 3.3.</p> <p>B. Incorrect. Il est vrai que, pour aboutir, le projet doit disposer d'une structure d'équipe de management de projet explicite, dans laquelle les rôles et les responsabilités des personnes concernées sont clairement définis et convenus, ainsi que de moyens de communication efficaces entre ces dernières. Cependant, c'est le principe « justification continue pour l'entreprise » qui assure l'alignement avec les stratégies de l'entreprise. Voir 3.1, 3.3.</p> <p>C. Correct. Les organisations qui manquent de rigueur au niveau de la justification pour l'entreprise courrent le risque de se retrouver avec un projet qui n'apporte quasiment aucun bénéfice réel ou qui ne présente qu'un rapport limité avec la stratégie de l'entreprise, de programme ou du client. Un mauvais alignement sur les stratégies de l'entreprise, du programme ou du client peut en outre se traduire par un portefeuille de projets dont les objectifs seront mutuellement incohérents ou redondants. Voir 3.1.</p> <p>D. Incorrect. Le principe « justification continue pour l'entreprise » exige que la justification de tous les projets reste valide, et soit à nouveau validée, tout au long du projet. Toutefois, cela n'explique pas pourquoi ce principe aurait pu contribuer à éviter le lancement d'un projet dupliqué. Voir 3.1.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
5	A	1.1.1b	<p>A. Correct. Dans cette situation, l'équipe de projet tire des enseignements d'une expérience au sein du projet. Les retours d'expérience doivent être recherchés et les apprentissages appliqués tout au long du cycle de vie du projet, et ils doivent être également recherchés et transmis lors du lancement et de la clôture d'un projet. Voir. 3.2.</p> <p>B. Incorrect. Il n'est pas toujours nécessaire de réaliser des vérifications en plus d'une inspection de la qualité. Cependant, dans cette situation, l'équipe de projet a découvert, pendant le projet, que c'était le cas. Voir 3.2, 8.3.13.</p> <p>C. Incorrect. Les retours d'expérience sont recherchés, enregistrés et mis en œuvre tout au long du cycle de vie du projet, et non pas uniquement au début d'un projet. Voir. 3.2.</p> <p>D. Incorrect. Les retours d'expérience sont recherchés, enregistrés et mis en œuvre tout au long du cycle de vie du projet, et non pas uniquement à la clôture d'un projet. Voir. 3.2.</p>
6	A	1.1.1c	<p>A. Correct. Une personne peut remplir plusieurs rôles, à condition qu'elle soit en mesure d'en assumer les responsabilités combinées et qu'il n'y ait pas de conflits d'intérêts. Dans cette situation, il peut être nécessaire de demander à deux fournisseurs principaux ou plus de représenter les parties prenantes du fournisseur. La Vice-présidente peut occuper la fonction d'exécutif et représenter la maison de disque, qui fournit elle-même certains des produits. Voir 7.2.1.10, 7.2.1.4.</p> <p>B. Incorrect. Il s'agit d'une application appropriée du principe « rôles et responsabilités définies » selon lequel une personne peut exécuter plusieurs fonctions, à condition qu'elle soit en mesure d'en assumer les responsabilités combinées et qu'il n'y ait pas de conflits d'intérêts. Cependant, c'est l'utilisateur principal, et non le fournisseur principal, qui doit représenter l'intérêt de l'utilisateur et s'assurer que les bénéfices attendus (dérivés des résultats du projet) sont réalisés. Voir 3.3, tab. 6.1.</p> <p>C. Incorrect. C'est une application appropriée du principe « rôles et responsabilités définis ». Il peut y avoir plusieurs fournisseurs principaux au comité de pilotage du projet. Voir 3.3.</p> <p>D. Incorrect. C'est une application appropriée du principe « rôles et responsabilités définis ». Le rôle d'exécutif ne peut pas être partagé entre deux ou plusieurs individus, alors que l'exécutif peut quant à lui occuper une fonction supplémentaire. La Vice-présidente de la maison de disque supervise la production de l'album et peut agir en tant que fournisseur principal pour représenter la maison de disque. Voir 3.3.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
7	C	1.1.1g	<p>A. Incorrect. Le chef de projet tire peut-être des leçons de l'expérience, mais n'utilise pas cette expérience convenablement. Sans adaptation, il est peu probable que les efforts et l'approche du management de projet conviennent aux besoins du projet. Voir 3.7.</p> <p>B. Incorrect. Le coût peut être réduit, mais la marche à suivre proposée est contraire au principe « adaptation en fonction du projet ». Il est peu probable que les efforts et l'approche du management de projet conviennent aux besoins du projet. Voir 3.7.</p> <p>C. Correct. Sans adaptation de PRINCE2 pour convenir à l'environnement, à la taille, à la complexité, à l'importance, aux capacités d'équipe et aux risques du projet, il est peu probable que les efforts et l'approche du management de projet conviennent aux besoins du projet. L'utilisation des approches de PRINCE2 par une grande maison de disque multinationale a peu de chances d'être appropriée. Voir 3.7.</p> <p>D. Incorrect. Le projet doit se concentrer sur les produits spécialistes, mais également s'assurer que les approches de management de projet sont appropriées. Sans adaptation, il est peu probable que les efforts et l'approche du management de projet conviennent aux besoins du projet. Voir 3.7.</p>
8	D	1.1.1f	<p>A. Incorrect. C'est le principe « focalisation produit », et non le principe « justification continue pour l'entreprise », qui est appliqué. En effet, le comité de pilotage de projet s'assure qu'il y a une compréhension commune du produit requis. En outre, il est nécessaire d'établir les limites de l'autorité déléguée pour appliquer le principe « management par exception ». Voir 3.5, 3.6.</p> <p>B. Incorrect. C'est le principe « focalisation produit », et non le principe « justification continue pour l'entreprise », qui est appliqué. En effet, le comité de pilotage de projet s'assure qu'il y a une compréhension commune du produit requis. Cela ne permet pas de s'assurer que les fonds sont investis dans des objectifs rentables. Voir 3.6, 3.1.</p> <p>C. Incorrect. Il est vrai qu'appliquer le principe « focalisation produit » peut contribuer à fournir des produits conformément au budget, mais ce n'est pas toujours le cas. En appliquant d'autres principes, le principe « management par exception » veille en priorité à ce que les limites budgétaires ne soient pas dépassées. Voir 3.5, 3.6.</p> <p>D. Correct. C'est le principe « focalisation produit » qui est appliqué. En effet, le comité de pilotage de projet s'assure qu'il y a une compréhension commune du produit requis. S'accorder sur ce qui doit être produit réduit ainsi le risque d'insatisfaction de l'utilisateur et les différends d'acceptation. Voir 3.6.</p>
9	B	2.1.1a	<p>B. Correct. Cela permet de déterminer pourquoi l'option recommandée pour l'entreprise a été choisie. Voir A.2.2.</p> <p>A, C, D, E, F. Incorrect. Voir A.2.2.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
10	A	2.1.1a	<p>A. Correct. C'est l'une des raisons pour lesquelles le projet est requis. Voir A.2.2.</p> <p>B, C, D, E, F. Incorrect. Voir A.2.2.</p>
11	F	2.1.1a	<p>F. Correct. L'objectif de ce projet est d'augmenter les ventes. Une menace est présente dans les ventes existantes de l'entreprise, il y a donc un risque majeur. Voir A.2.2</p> <p>A, B, C, D, E. Incorrect. Voir A.2.2.</p>
12	B	2.1.2	<p>A. Incorrect. Les ventes sont générées et contrôlées après le projet. Cependant, ce n'est pas la raison pour laquelle la Vice-présidente (VP), qui est chargée de l'assurance entreprise, doit évaluer l'impact du risque de ventes faibles sur le cas d'affaire pendant le projet. Voir C.7, A.2.1.</p> <p>B. Correct. Le rôle d'assurance entreprise, que la Vice-présidente (VP) occupe, doit évaluer l'impact du risque de ventes faibles sur le cas d'affaire pendant le projet. Voir C.7, A.2.1.</p> <p>C. Incorrect. En bout de course, c'est à l'exécutif que la réussite du projet est imputable. Néanmoins, la VP est toujours chargée de l'assurance entreprise au nom de l'exécutif. Voir C.7, A.2.1.</p> <p>D. Incorrect. Le Responsable marketing peut assurer le rôle de surveillant/exécuteur pour ce risque. Cependant, ce n'est pas une raison pour que la VP, chargée de l'assurance entreprise, n'évalue pas l'impact du risque de ventes faibles sur le cas d'affaire. Voir C.7, A.2.1.</p>
13	C	2.1.2	<p>A. Incorrect. L'exécutif est à la fois responsable du cas d'affaire et du plan de revue des bénéfices pendant toute la durée du projet. Pendant le processus « clore le projet », c'est le chef de projet qui est responsable de communiquer les résultats du projet et de les comparer aux bénéfices attendus stipulés dans le cas d'affaire. Voir tab. 6.1, C.2.</p> <p>B. Incorrect. Le rapport de fin de projet est utilisé pour communiquer les performances du projet lors de la clôture du projet. Le chef de projet est responsable de la préparation de ce rapport. Voir tab. 6.1, 20.4.4, C.2.</p> <p>C. Correct. Le chef de projet est responsable de la préparation du rapport de fin de projet. Une section de ce rapport porte sur l'évaluation des résultats du projet par rapport aux bénéfices attendus stipulés dans le cas d'affaire. Voir tab. 6.1, 20.4.4, C.5.1, A.8.2.</p> <p>D. Incorrect. Le chef de projet est responsable de la préparation du rapport de fin de projet, qui comprend une évaluation des résultats du projet par rapport aux bénéfices attendus stipulés dans le cas d'affaire. Néanmoins, l'assurance projet vérifie et surveille le cas d'affaire par rapport aux événements externes et à la progression du projet. Voir tab. 6.1, C.20.4.4, C.5.1, C.7.1.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
14	B	2.2.1c	<p>B. Correct. Le PDG, qui fait partie de la direction de l'entreprise, délègue le management de nouveaux chanteurs à la Vice-présidente. La Vice-présidente supervise la production des albums et s'intéresse à leur succès. Par conséquent, la Vice-présidente est la personne la plus appropriée pour jouer le rôle d'exécutif et prendre en charge le cas d'affaire. Voir C.2.</p> <p>A, C, D, E, F. Incorrect. Voir 7.3.4, C.2, C.4, C.7.1.</p>
15	C	2.2.1c	<p>C. Correct. Plusieurs fournisseurs spécialisés font partie de ce projet. Le Responsable des contrats s'occupe de tous leurs contrats et est donc la personne la plus appropriée pour être fournisseur principal. Voir 7.3.4, C.4.</p> <p>A, B, D, E, F. Incorrect. Voir 7.3.4, C.2, C.4, C.7.1.</p>
16	D	2.2.1c	<p>D. Correct. En fonction du scénario, le Directeur marketing vérifie si les ventes de l'album dépasseront les coûts de production et doit par conséquent occuper un rôle d'assurance projet d'entreprise. Voir C.7.1.</p> <p>A, B, C, E, F. Incorrect. Voir 7.3.4, C.2, C.4, C.7.1.</p>
17	A	2.2.2	<p>A. Correct. Les structures et les rôles de l'équipe de management de programme et de projet doivent être intégrés afin que les lignes de responsabilité soient claires de haut en bas. Voir 7.3.3.</p> <p>B. Incorrect. Même si des rôles doivent être intégrés, cela ne s'explique pas par le besoin de justification continue pour l'entreprise. Voir 7.3.3.</p> <p>C. Incorrect. C'est une activité pour un projet au sein d'un environnement agile, et non d'un programme. Voir 7.3.5.</p> <p>D. Incorrect. C'est une activité pour un projet au sein d'un environnement agile, et non d'un programme. Voir 7.3.5.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
18	B	2.2.2	<p>A. Incorrect. Il est vrai que les parties prenantes externes à l'organisation du client peuvent exercer une influence sur le projet. Cependant, cela n'explique pas pourquoi désigner le Responsable marketing en tant que partie prenante interne ayant des besoins en communication est une application appropriée pour le thème organisation. Voir 7.3.9.</p> <p>B. Correct. Les parties prenantes sont des individus ou des groupes qui ont un intérêt dans le projet. Elles peuvent être internes ou externes à l'organisation du client et affecter ou être affectées par le projet. L'approche de gestion de la communication est utilisée pour documenter la façon dont l'engagement de la partie prenante sera réalisé. Le Responsable marketing est une partie prenante interne ayant clairement besoin d'une communication bidirectionnelle avec les groupes de discussion. Les informations partagées peuvent affecter la justification pour l'entreprise du projet. Voir 7.3.9, glossaire.</p> <p>C. Incorrect. Il s'agit d'une application appropriée du thème organisation. En outre, une partie prenante est un individu ou un groupe qui a un intérêt dans un projet et qui peut affecter ou être affecté par celui-ci. Voir 7.1, 7.3.9.</p> <p>D. Incorrect. Les groupes de discussion sont des parties prenantes qui doivent être incluses dans l'approche de gestion de la communication. Toutefois, cela ne signifie pas que le Responsable marketing n'est pas également une partie prenante dont les besoins en communication doivent être inclus. Voir 7.3.9, glossaire.</p>
19	E	2.3.1b	<p>E. Correct. L'assurance projet doit assister le comité de pilotage de projet et le chef de projet en passant en revue les descriptions de produit et en recommandant au chef de projet des revues qualité adaptées. Voir tab. 8.1.</p> <p>A, B, C, D, F. Incorrect. Voir tab. 8.1, A.17.2.</p>
20	B	2.3.1b	<p>B. Correct. Le « plan d'événement de lancement » est un produit utilisateur clé. Le format et la présentation de ce produit doivent être inclus dans la description de produit. L'utilisateur principal approuve les descriptions de produit pour les produits utilisateur clés. Voir tab. 8.1, A.17.2.</p> <p>A, C, D, E, F. Incorrect. Voir tab. 8.1, A.17.2.</p>
21	C	2.3.1b	<p>C. Correct. Le chef de projet prépare et tient à jour les descriptions de produit. Voir tab. 8.1.</p> <p>A, B, D, E, F. Incorrect. Voir tab. 8.1, A.17.2.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
22	D	2.3.2	<p>A. Incorrect. Le chef de projet doit s'assurer que les chefs d'équipe mettent en œuvre les mesures de contrôle qualité convenues dans les descriptions de produit et les lots de travaux. Néanmoins, c'est l'utilisateur principal qui doit fournir les ressources pour mener à bien les activités qualité utilisateur ainsi que l'approbation du produit. Ce n'est donc pas le chef de projet qui donne son approbation. Voir tab. 8.1.</p> <p>B. Incorrect. Il est vrai que, dans le cadre de l'activité « planifier la prochaine séquence de management », les descriptions de produit doivent être mises à jour pour s'adapter aux produits à livrer lors de la séquence suivante. Cependant, cela n'explique pas pourquoi c'est l'utilisateur principal, et non le chef de projet, qui doit approuver le produit livré. Voir 19.4.1, tab. 8.1.</p> <p>C. Incorrect. Il est vrai que l'utilisateur principal doit confirmer les exigences qualité du client et les critères d'acceptation du projet. Cependant, cela n'explique pas pourquoi c'est l'utilisateur principal, et non le chef de projet, qui doit approuver le produit livré. Voir tab. 8.1.</p> <p>D. Correct. L'utilisateur principal doit fournir les ressources pour mener à bien les activités qualité utilisateur et l'approbation du produit. Par conséquent, le chef de projet ne doit pas approuver le « plan d'événement de lancement ». Voir tab. 8.1.</p>
23	A	2.3.2	<p>A. Correct. Il est important d'énoncer clairement les responsabilités de chacun quant à chaque aspect de la qualité. Cette considération est particulièrement importante dans des situations commerciales impliquant un client et un fournisseur, et dans lesquelles le contrat doit clairement stipuler les exigences de qualité. Il est également conseillé de définir les droits d'inspection et d'audit dont dispose le client en précisant ce qu'il est possible d'inspecter ou d'auditer, à quelle fréquence et dans quelle mesure il conviendra de le notifier à l'avance. Voir 8.3.7.</p> <p>B. Incorrect. Le fournisseur principal approuve les méthodes, les techniques et les outils qualité adoptés pour le développement du produit. Toutefois, cela n'explique pas pourquoi il est également conseillé de définir les droits d'inspection et d'audit dont dispose le client. Voir 8.3.7, tab. 8.1.</p> <p>C. Incorrect. Le chef d'équipe est responsable de développer des produits conformes aux descriptions de produit. Toutefois, cela n'explique pas pourquoi il est également conseillé de définir les droits d'inspection et d'audit dont dispose le client. Voir 8.3.7, tab. 8.1.</p> <p>D. Incorrect. Il doit y avoir une compréhension commune de la qualité attendue entre le client et le fournisseur. Cependant, cela n'explique pas pourquoi le client doit énoncer son droit d'inspecter la qualité d'un ou de plusieurs produits. Voir 8.3.6, 8.3.7.</p>
24	C	2.4.1a	<p>C. Correct. Les retours d'expérience incorporés sont les détails des leçons pertinentes tirées de projets antérieurs similaires et qui ont été révisées. Il s'agit ainsi d'un exemple de retour d'expérience incorporé. Voir A.16.2.</p> <p>A, B, D, E, F. Incorrect. Voir A.16.2.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
25	D	2.4.1a	<p>D. Correct. Surveillance et contrôle : comment le plan sera suivi et contrôlé. Le chef de projet déterminera comment et quand il souhaite contrôler les aspects du projet. Voir A.16.2.</p> <p>A, B, C, E, F. Incorrect. Voir A.16.2.</p>
26	B	2.4.1a	<p>B. Correct. Le travail de la séquence 3 dépendra du respect des politiques et procédures en matière de santé et de sécurité du studio d'enregistrement. Elles existent déjà en dehors du projet, il s'agit donc de dépendances externes. Voir A.16.2.</p> <p>A, C, D, E, F. Incorrect. Voir A.16.2.</p>
27	A	2.4.2	<p>A. Correct. Il est approprié de mettre à jour le montant du budget de changement restant, car cette information sera précieuse lors de la prise de décisions relatives à une requête de changement à l'avenir. Voir 15.4.4, 9.2.1.1, A.16.2.</p> <p>B. Incorrect. Le plan de projet indique les coûts prévus dans le cas d'affaire et est utilisé par le comité de pilotage de projet comme référence pour surveiller l'avancement du projet. Lors de la prise de décisions relatives aux requêtes de changement, le comité de pilotage de projet tiendra compte de la justification pour l'entreprise et de l'impact sur le projet. Toutefois, cela n'explique pas pourquoi l'action décrite est appropriée, car la décision d'approuver la requête de changement est déjà prise. Voir 15.4.4, 9.2.1.1.</p> <p>C. Incorrect. Le plan de projet est utilisé par le comité de pilotage de projet comme référence pour mesurer les progrès réels. Cependant, cela n'explique pas pourquoi mettre à jour le montant du budget de changement restant est une action appropriée dans cette situation. Voir 9.2.1.1.</p> <p>D. Incorrect. L'utilisation du budget de changement ne nécessitera aucune modification du budget du projet. Toutefois, cela n'explique pas pourquoi il est approprié de mettre à jour le budget de changement restant. Voir 16.2, glossaire.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
28	A	2.4.2	<p>A. Correct. Après avoir finalisé la description du produit de projet, une hiérarchie de produits est générée, désignée sous le nom de structure de décomposition du produit. Le produit de projet est décomposé en produits principaux, lesquels sont à leur tour décomposés jusqu'à l'obtention du niveau de détail approprié pour le plan. Après avoir identifié un produit, il est possible d'approfondir et d'en comprendre en détail sa nature ainsi que d'autres caractéristiques, telles que sa finalité et sa fonction. Voir 9.3.1.2, fig. 9.6, 9.2.</p> <p>B. Incorrect. La hiérarchie des produits, connue sous le nom de structure de décomposition du produit, est très utile pour identifier les produits et le niveau de détail nécessaire pour un plan. C'est le diagramme de flux des produits qui identifie et définit les dépendances entre les produits. Voir 9.3.1.2.</p> <p>C. Incorrect. Le diagramme de flux des produits est utilisé pour identifier et définir l'ordre dans lequel les produits seront développés, ainsi que leurs dépendances. Il est créé lors de la quatrième étape, « définition et analyse des produits ». Il est vrai que les produits et leurs interdépendances doivent être identifiés avant de décider quelles activités et ressources sont nécessaires pour livrer ces produits. Cependant, identifier les produits est la priorité absolue. Voir 9.3.1.2, fig. 9.6, 9.1.3.</p> <p>D. Incorrect. Le diagramme de flux des produits est utilisé pour identifier et définir l'ordre dans lequel les produits seront développés, ainsi que leurs dépendances. Il est créé après la génération d'une hiérarchie des produits au sein du projet, appelée structure de décomposition du produit, et la rédaction de descriptions de produit plus détaillées. Identifier les produits est la priorité absolue. Voir 9.3.1.2, fig. 9.6.</p>
29	A	2.5.1c	<p>A. Correct. Cela permet d'identifier la cause du risque, car le chanteur se verra peut-être offrir des conditions plus favorables par une autre maison de disque. Voir 10.4.1.2.</p> <p>B, C, D, E, F. Incorrect. Voir 10.4.1.2, 10.4.4.</p>
30	D	2.5.1c	<p>D. Correct. Il s'agit d'une activité de « mettre en œuvre » de la réponse, car c'est une action permettant de réduire les probabilités que le chanteur signe auprès d'une autre maison de disque. Voir 10.4.4.</p> <p>A, B, C, E, F. Incorrect. Voir 10.4.1.2, 10.4.4.</p>
31	D	2.5.1c	<p>D. Correct. Il s'agit d'une activité de « mettre en œuvre » de la réponse, car c'est une action permettant de réduire les probabilités que le chanteur signe auprès d'une autre maison de disque. Voir 10.4.4.</p> <p>A, B, C, E, F. Incorrect. Voir 10.4.1.2, 10.4.4.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
32	D	2.5.2	<p>A. Incorrect. Le chef de projet n'a pas amélioré l'opportunité. Financer le chanteur pour qu'il se produise au festival revient à saisir l'opportunité que le chanteur puisse atteindre un plus large public international. Voir tab. 10.3.</p> <p>B. Incorrect. Le chef de projet n'a pas amélioré l'opportunité. Financer le chanteur pour qu'il se produise au festival revient à saisir l'opportunité que le chanteur puisse atteindre un plus large public international. Voir tab. 10.3.</p> <p>C. Incorrect. Il est vrai que la hausse des ventes n'est pas garantie. Toutefois, le chef de projet n'a pas amélioré l'opportunité. Financer le chanteur pour qu'il se produise au festival revient à saisir l'opportunité que le chanteur puisse atteindre un plus large public international. Voir tab. 10.3.</p> <p>D. Correct. Financer le chanteur pour qu'il se produise au festival reviendrait à saisir l'opportunité offerte et par conséquent de s'assurer d'atteindre un plus large public international. Voir tab. 10.3.</p>
33	C	2.5.2	<p>A. Incorrect. L'effet du risque doit décrire le ou les impacts que le risque pourrait avoir sur les objectifs du projet s'il se matérialisait. L'événement et l'effet du risque ont été définis, mais pas la cause du risque. Voir 10.4.1.2.</p> <p>B. Incorrect. Les risques peuvent et doivent être identifiés à tout moment au cours du management et de la livraison du projet. Cependant, l'événement et l'effet du risque ont été définis, mais pas la cause du risque. Voir 10.4.1.2.</p> <p>C. Correct. La cause du risque doit décrire la source du risque. Un aspect important de l'identification des risques consiste à être en mesure de fournir une expression claire et sans ambiguïté de chacun d'eux. Sans comprendre la cause du risque, il est impossible de gérer efficacement le risque. Voir 10.4.1.2.</p> <p>D. Incorrect. L'effet du risque doit décrire le ou les impacts que le risque pourrait avoir sur les objectifs du projet s'il se matérialisait. L'effet du risque est clairement décrit. Par conséquent, cela n'explique pas pourquoi le risque est mal identifié. Voir 10.4.1.2.</p>
34	B	2.6.1c	<p>B. Correct. Dans le cadre de l'étape « évaluation des incidences », il peut s'avérer nécessaire de consulter le comité de pilotage de projet pour lui demander son avis sur la priorité ou la gravité de l'incidence avant de proposer des résolutions. Voir 11.4.2.</p> <p>A, C, D, E. Incorrect. Voir 11.4.1-5.</p>
35	B	2.6.1c	<p>B. Correct. Lors de l'étape « évaluation des incidences », au moment de vérifier l'impact, il peut être décidé d'opter pour une gestion de l'incidence formelle plutôt qu'informelle, en fonction de ce qui a été convenu lors de la « collecte des incidences ». Voir 11.4.1-11.4.2.</p> <p>A, C, D, E. Incorrect. Voir 11.4.1-5.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
36	D	2.6.1c	<p>D. Correct. Dans le cadre de l'étape « décision des actions correctives à mener » le chef de projet vérifie si l'incidence peut être gérée sans devoir la faire remonter au comité de pilotage du projet. Si ce n'est pas le cas, l'incidence sera remontée au comité de pilotage de projet en vue d'obtenir une décision. Celui-ci pourra demander un plan d'exception. Voir 11.4.4.</p> <p>A, B, C, E. Incorrect. Voir 11.4.1-5.</p>
37	C	2.6.2	<p>A. Incorrect. Une requête de changement est une demande d'autorisation pour changer un produit de référence. Dans ce cas, la qualité du produit conçu est supérieure à la spécification d'origine. Par conséquent, l'incidence est une hors-spécification. Voir tab. 11.1, glossaire.</p> <p>B. Incorrect. Si une requête de changement est approuvée, la description de produit sera mise à jour. Cependant, il ne s'agit pas d'une demande d'autorisation pour modifier un produit de référence. Dans ce cas, la qualité du produit conçu est supérieure à la spécification d'origine. Par conséquent, l'incidence est une hors-spécification. Voir tab. 11.1, glossaire.</p> <p>C. Correct. Une hors-spécification est quelque chose qui devrait être fourni par le projet, mais qui ne l'est pas actuellement (ou qui n'est pas prévu). Il peut s'agir d'un produit manquant ou d'un produit non conforme à sa spécification. Dans ce cas, même si la qualité d'enregistrement des chansons est améliorée, le résultat sera tout de même différent que celui qui était prévu. Voir tab. 11.1.</p> <p>D. Incorrect. L'incidence est une hors-spécification, car la qualité du produit conçu est supérieure à la spécification d'origine. Cependant, il ne s'agit pas d'une proposition de changement d'une référence. Voir tab. 11.1.</p>
38	A	2.6.2	<p>A. Correct. Quand un compromis est accordé à un produit, il faut mettre à jour la description de produit avant de remettre le produit à l'utilisateur. Voir tab. 11.3.</p> <p>B. Incorrect. Quand un compromis est accordé à un produit, il faut mettre à jour la description de produit avant de remettre le produit à l'utilisateur. Néanmoins, les descriptions de produit ne sont pas mises à jour pour afficher l'état d'un produit. C'est l'enregistrement de configuration ou le rapport d'état du produit qui enregistre l'état actuel d'un produit. A.6.1, A.18.1.</p> <p>C. Incorrect. Quand un compromis est accordé à un produit, il faut mettre à jour la description de produit avant de remettre le produit à l'utilisateur. Voir tab. 11.3.</p> <p>D. Incorrect. Quand un compromis est accordé à un produit, il faut mettre à jour la description de produit avant de remettre le produit à l'utilisateur. Même si le support projet gère en général la procédure de maîtrise des incidences et de contrôle des changements, le support projet n'est pas tenu de mettre à jour la description de produit. Voir tab. 11.2, tab. 11.3.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
39	D	2.7.1.b	<p>D. Correct. L'exécutif prend des décisions sur les tolérances de séquence et les plans d'exception si un dépassement des tolérances de la séquence est anticipé. Voir tab. 12.2.</p> <p>A, B, C, E. Incorrect. Voir tab. 12.2.</p>
40	A	2.7.1.b	<p>A. Correct. Les chefs d'équipe informent le chef de projet de toute déviation anticipée par rapport aux tolérances du lot de travaux. Voir tab. 12.2.</p> <p>B, C, D, E. Incorrect. Voir tab. 12.2.</p>
41	E	2.7.1.b	<p>E. Correct. Le support projet apporte son expertise sur les outils de management de projet (par exemple, les outils de planification et de contrôle). Voir tab. 12.2.</p> <p>A, B, C, D. Incorrect. Voir tab. 12.2.</p>
42	B	2.7.2	<p>A. Incorrect. Augmenter la fréquence des rapports d'avancement fournirait au chef de projet des informations plus fréquentes sur la progression du lot de travaux. Néanmoins, cela n'empêcherait pas les exceptions. Voir 12.2.1.</p> <p>B. Correct. Le chef de projet contrôle la progression au sein de la séquence en vérifiant les rapports sur la progression des lots de travaux. Augmenter la fréquence des rapports d'avancement renforce le contrôle qu'a le chef de projet sur le travail de l'équipe en lui apportant des informations plus fréquentes. Voir 12.2.2.4, 12.2.2.2.</p> <p>C. Incorrect. Augmenter les tolérances du lot de travaux permettrait d'augmenter la déviation admissible et de diminuer le nombre d'incidences signalées. Cependant, ce n'est pas cela qui permettra de répondre aux préoccupations du chef de projet. Voir 12.2.1.</p> <p>D. Incorrect. Augmenter les tolérances du lot de travaux afin qu'elles soient identiques aux tolérances au niveau de la séquence n'est pas un plan d'action approprié. Les tolérances doivent être définies en fonction du niveau de contrôle nécessaire et de la capacité de chaque niveau de management à gérer les exceptions. Voir 12.2.1.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
43	A	2.7.2	<p>A. Correct. Deux raisons expliquent la mise en œuvre d'un changement : ajouter un nouveau bénéfice ou protéger un bénéfice existant. L'action décrite est appropriée, car le comité de pilotage de projet doit se voir offrir l'opportunité d'envisager un changement pouvant avoir une incidence positive sur la justification du projet. Il faut rendre compte de la situation en signalant une incidence. Les chansons répondent aux exigences de qualité minimales. Par conséquent, il n'y a aucune exception à ce stade. Voir 11.1, tab. 11.2, tab. 11.3.</p> <p>B. Incorrect. Si le changement est approuvé, la séquence serait en exception, car les tolérances de séquence seraient dépassées. Un plan d'exception est uniquement généré lorsque le comité de pilotage de projet le demande, suite à l'examen d'un rapport d'exception. Le chef de projet a signalé une incidence, et n'a pas remonté de rapport d'exception, car le changement n'a pas été approuvé à ce stade et il n'y a pas d'exception. Voir 12.2.3.</p> <p>C. Incorrect. Le chef de projet peut rejeter l'incidence, car les chansons ont été enregistrées avec les tolérances qualité requises. Toutefois, la recommandation du chef d'équipe d'enregistrer à nouveau les chansons pourrait donner lieu à une meilleure justification commerciale. Elle devrait donc être remontée en tant d'incidence pour examen par le comité de pilotage du projet. L'utilisateur principal voudra maintenir les bénéfices attendus alors que l'exécutif se concentrera, lui, sur la justification continue pour l'entreprise. Voir tab. 11.2, tab. 11.3, 12.2.3.</p> <p>D. Incorrect. Le chef de projet n'a pas l'autorité pour prendre cette action corrective, car des requêtes de changement doivent être remontées à l'autorité de changement et l'amélioration de la qualité des chansons entraînerait une exception. Voir 11.1, tab. 11.2, tab. 11.3, 12.2.3.</p>
44	B	3.1.1.a	<p>B. Correct. L'activité « enregistrer les retours d'expérience précédents » consiste notamment à consulter les personnes ou les équipes justifiant d'une expérience antérieure sur des projets similaires. Voir 14.4.2.</p> <p>A, C, D, E, F. Incorrect. Voir 14.4.1, 14.4.2.</p>
45	D	3.1.1b	<p>D. Correct. L'activité « préparer l'ébauche du cas d'affaire » consiste notamment à recueillir les informations de base pertinentes (par ex. contrats, rapports de faisabilité, accords de niveau de service). Voir 14.4.4.</p> <p>A, B, C, E, F. Incorrect. Voir 14.4.1, 14.4.2.</p>
46	A	3.1.1b	<p>A. Correct. L'activité consistant à nommer l'exécutif et le chef de projet comprend la revue du mandat de projet pour vérifier la compréhension du périmètre du projet et créer le journal de projet. Voir 14.4.1.</p> <p>B, C, D, E, F. Incorrect. Voir 14.4.1, 14.4.2.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
47	B	3.1.2	<p>A. Incorrect. Les risques majeurs doivent être identifiés et inclus dans l'ébauche du cas d'affaire, mais pas dans la partie « approche du projet » de l'exposé du projet. A.2.2, A.19.2.</p> <p>B. Correct. Au moment de choisir l'approche du projet, toute contrainte de sécurité qui s'applique au projet doit être prise en compte. Voir 14.4.5.</p> <p>C. Incorrect. Les retours d'expérience relatifs aux communications doivent être utilisés pour développer l'approche de gestion de la communication pendant le processus « initialiser le projet ». Toutefois, cela n'explique pas pourquoi il est approprié d'utiliser ces retours d'expérience lors de l'élaboration de l'approche du projet. Voir 16.4.5, 14.4.5.</p> <p>D. Incorrect. Au moment de choisir l'approche du projet, il convient de tenir compte des contraintes de sécurité qui s'appliquent au projet. Il convient également d'enregistrer les retours d'expérience dans le journal des retours d'expérience. Voir 14.4.5, 14.4.2.</p>
48	A	3.2.1.b	<p>A. Correct. L'exécutif approuve l'approche de gestion des bénéfices actualisée dans le cadre des activités « autoriser un plan de séquence ou d'exception » et « autoriser la clôture du projet ». Voir tab. 15.3, tab. 15.5.</p> <p>B, C, D, E. Incorrect. Voir tab. 15.3-5, tab. 6.1.</p>
49	A	3.2.1.b	<p>A. Correct. Dans le cadre de l'activité « donner des directives appropriées », et en réponse aux conseils et aux décisions de la direction de l'entreprise, de programme ou du client, le chef de projet doit être averti par le biais du signalement d'une incidence. Tous les membres du comité de pilotage de projet peuvent le faire. Cependant, c'est l'exécutif qui supervise le développement d'un cas d'affaire viable et s'assure que le projet soutient les stratégies de la direction de l'entreprise, du programme ou le client. Voir tab. 15.4, tab. 6.1.</p> <p>B, C, D, E. Incorrect. Voir tab. 15.3-5, tab. 6.1.</p>
50	D	3.2.1.b	<p>D. Correct. L'assurance projet examine les tolérances de projet fournies par la direction de l'entreprise, de programme ou le client afin de s'assurer qu'elles sont appropriées et réalistes dans le cadre des activités « autoriser le projet ». Voir tab. 15.1, 15.4.1.</p> <p>A, B, C, E. Incorrect. Voir tab. 15.3-5, tab. 6.1.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
51	B	3.2.2	<p>A. Incorrect. Le degré de formalité pour autoriser le projet peut varier selon les circonstances, à condition que les décisions soient explicites et traçables. Les membres du comité de pilotage de projet ne doivent pas se rencontrer en personne. Voir 3.5, 15.5.1.</p> <p>B. Correct. Le degré de formalité pour autoriser le projet peut varier selon les circonstances, à condition que les décisions soient explicites et traçables. Il peut s'agir de décisions et de conseils oraux, formellement documentés dans un courriel ou des comptes rendus d'une réunion, ou énoncés dans d'autres formats traçables. Il est possible que les produits de management se présentent sous d'autres formats sans être nécessairement des « documents au format texte ». Il peut s'agir de diapositives ou de feuilles de calcul. Voir 15.5.1, Annexe A.</p> <p>C. Incorrect. Appliquer le principe « management par exception » permet d'utiliser au mieux le temps de la direction dans la mesure où il réduit la charge de temps des cadres dirigeants, sans supprimer leur contrôle, tout en garantissant que les décisions sont prises au niveau voulu de l'organisation. Néanmoins, la décision est prise au niveau voulu et les membres du comité de pilotage de projet peuvent choisir de se rencontrer en personne. Le degré de formalité pour autoriser le projet peut varier selon les circonstances, à condition que les décisions soient explicites et traçables. Voir 3.5, 15.5.1.</p> <p>D. Incorrect. L'activité « autoriser le projet » est déclenchée par une requête du chef de projet demandant l'autorisation de livrer le projet et peut être entreprise parallèlement au processus autoriser un plan de séquence ou d'exception. Voir 15.4.2.</p>
52	A	3.3.1.a	<p>A. Correct. Lorsque vous acceptez les exigences d'adaptation, le chef de projet doit vérifier auprès de l'assurance projet que toute adaptation proposée répond aux besoins de la direction de l'entreprise ou du programme, ou du client. Voir 16.4.1.</p> <p>B, C, D, E, F. Incorrect. Voir 16.2, 16.4.1-7.</p>
53	E	3.3.1.a	<p>E. Correct. L'approche de gestion de la communication concerne à la fois les communications internes et externes. Elle doit détailler la manière dont l'équipe de management de projet entend échanger des informations avec des organisations plus larges étant impliquées ou affectées par le projet. Voir 16.4.5.</p> <p>A, B, C, D, F. Incorrect. Voir 16.2, 16.4.1-7.</p>
54	F	3.3.1.a	<p>F. Correct. Dans le cadre de l'activité « créer le plan de projet », les activités, les ressources et les calendriers des contrôles de projet doivent être identifiés et inclus dans le plan. Cela doit inclure le moment où la limite de séquence aura lieu. Voir 16.4.7.</p> <p>A, B, C, D, E. Incorrect. Voir 16.2, 16.4.1-7.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
55	D	3.3.2	<p>A. Incorrect. Il est vrai que le chef de projet produit l'approche de la gestion des risques dans le cadre du processus « initialiser le projet ». Toutefois, cela n'explique pas pourquoi le bureau du programme doit fournir une assistance au moment de la production de l'approche de la gestion des risques pour assurer une cohérence avec les normes du programme. Voir 16.5.3, 16.4.2.</p> <p>B. Incorrect. Il est vrai que l'approche de la gestion des risques doit définir comment le registre des risques sera géré et maintenu. Toutefois, cela n'explique pas pourquoi le bureau du programme doit fournir une assistance au moment de la production de l'approche de la gestion des risques pour assurer une cohérence avec les normes du programme. Voir 16.5.3, A.24.2.</p> <p>C. Incorrect. Il est probable que le processus initialiser un projet simple soit moins formel que pour un projet plus important, avec des produits de management combinés dans un plus petit nombre de documents. Toutefois, cela n'explique pas pourquoi le bureau du programme doit fournir une assistance au moment de la production de l'approche de la gestion des risques. Voir 16.5.4.1.</p> <p>D. Correct. Le chef de projet peut confier les tâches de création des produits de management à toute personne qualifiée. Bien souvent, un bureau de programme de niveau supérieur, ou similaire, peut fournir une assistance. L'approche de la gestion des risques doit respecter les stratégies, normes ou pratiques de la direction de l'entreprise, du programme ou du client, relatives à la gestion des risques et qui doivent être appliquées au projet. Voir 16.5.3, 16.4.2.</p>
56	E	3.4.1.c	<p>E. Correct. Les incidences qui peuvent être traitées de façon informelle sont enregistrées dans le journal de projet. La maîtrise des incidences et le contrôle des changements font partie du thème changement. Voir 17.4.6, 11.4.1.</p> <p>A, B, C, D, F. Incorrect. Voir 17.4.1-8.</p>
57	E	3.4.1.c	<p>E. Correct. Dans le cadre de l'activité « examiner l'état de la séquence de management », le chef de projet doit vérifier l'état des actions correctives. Cela se rapporte à la gestion des incidences dans le cadre du thème changement. Voir 17.4.4, 17.4.6-11.4.5.</p> <p>A, B, C, D, F. Incorrect. Voir 17.4.1-8.</p>
58	A	3.4.1.c	<p>A. Correct. Dans le cadre de l'activité « examiner l'état de la séquence de management », les actions de bénéfices requises sont exécutées pour garantir et confirmer que des bénéfices sont réalisés. Cela fait partie du thème cas d'affaire. Voir 6.2.3, 17.4.4.</p> <p>B, C, D, E, F. Incorrect. Voir 17.4.1-8.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
59	A	3.4.2	<p>A. Correct. Les lots de travaux servent à définir et à contrôler le travail devant être effectué par les équipes et contiendront les descriptions de produit pour le travail. Le chef de projet créera la description de produit pour le nouvel enregistrement vidéo du produit tout en actualisant le plan de séquence dans l'activité « prendre des actions correctives ». Voir 17.2, 17.4.8, glossaire.</p> <p>B. Incorrect. La requête de changement sera déjà évaluée par le chef de projet lors de l'activité « recueillir et examiner les incidences et les risques ». Cela se fera conformément à l'approche de contrôle des changements. L'exigence minimale consiste à évaluer si les incidences pourraient avoir un impact significatif sur la justification pour l'entreprise du projet. Cela n'explique pas l'action de création d'une description de produit par le chef de projet. Voir 11.2, 17.4.6.</p> <p>C. Incorrect. Le chef de projet crée ou actualise les descriptions de produit, le cas échéant, lors de l'activité « planifier la séquence de management suivante » du processus « gérer une limite de séquence ». Cependant, dans ce cas, il convient au chef de projet de créer la description de produit pour le nouvel « enregistrement vidéo » du produit tout en actualisant le plan de séquence dans l'activité « prendre des actions correctives », et de l'inclure dans le lot de travaux modifié. Voir 19.4.1, 17.4.8.</p> <p>D. Incorrect. Le chef de projet créera la description de produit pour le nouvel « enregistrement vidéo » du produit tout en actualisant le plan de séquence dans l'activité « prendre des actions correctives ». Cependant, l'action permettant de mettre à jour le lot de travaux est appropriée. Voir 17.4.8.</p>
60	A	3.5.1a	<p>A. Correct. Même si un plan d'équipe est facultatif, il convient, lorsqu'une approche agile est suivie, de produire un plan d'équipe pour montrer qu'un produit peut être exécuté dans un bloc de temps. Voir 18.4.1, 9.2.1.4-9.3.3.</p> <p>B. Incorrect. Les plans d'équipe sont optionnels, que le rôle de chef d'équipe soit occupé par le chef de projet ou non. Cependant, il convient, lorsqu'une approche agile est suivie, de produire un plan d'équipe pour montrer qu'un produit peut être exécuté dans un bloc de temps. Voir 9.2.1.4, 18.4.1.</p> <p>C. Incorrect. Les plans d'équipe sont optionnels, que l'équipe soit interne ou externe à l'organisation du client. Cependant, il convient, lorsqu'une approche agile est suivie, de produire un plan d'équipe pour montrer qu'un produit peut être exécuté dans un bloc de temps. Voir 9.2.1.4, 18.4.1.</p> <p>D. Incorrect. Il n'est pas obligatoire de produire un plan d'équipe lorsqu'une approche agile est suivie. Voir 9.2.1.4, 18.4.1-9.3.3.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
61	C	3.5.1b	<p>A. Incorrect. L'assurance projet passe en revue le lot de travaux, mais ne l'approuve pas. Voir tab. 18.1.</p> <p>B. Incorrect. Le chef de projet produit le lot de travaux dans le cadre du processus « contrôler une séquence ». Le chef d'équipe l'approuve. Voir tab. 18.1.</p> <p>C. Correct. Le chef d'équipe approuve le lot de travaux créé par le chef de projet. Voir tab. 18.1.</p> <p>D. Incorrect. L'exécutif n'est pas impliqué dans l'acceptation d'un lot de travaux. Voir tab. 18.1.</p>
62	D	3.5.2	<p>A. Incorrect. Les produits de management doivent être adaptés aux exigences et à l'environnement de chaque projet. Toutefois, il n'existe aucune interface entre la gestion de la livraison des produits et le management de programme. Voir 18.5.4.4, Ann. A.</p> <p>B. Incorrect. Les rapports d'avancement doivent être fournis selon la méthode et la fréquence définies dans le lot de travaux. Cependant, cela n'explique pas s'il est approprié d'envoyer des rapports d'avancement au management de programme. Voir 18.4.2.</p> <p>C. Incorrect. Le chef d'équipe doit avertir le chef de projet que le lot de travaux est terminé dans le cadre de l'activité « livrer un lot de travaux ». Cependant, cela n'explique pas pourquoi il n'est pas approprié que le chef d'équipe fournisse des rapports d'avancement au responsable de programme. Voir 18.4.2, 18.4.3.</p> <p>D. Correct. Le projet doit être géré aux quatre niveaux de management. Le processus « gérer la livraison des produits » ne possède pas d'interface directe avec le management de programme. Dans le cadre du processus « gérer la livraison des produits », les progrès des lots de travaux sont signalés au chef de projet, qui rapporte ensuite la progression dans le cadre du processus « contrôler une séquence ». Voir 18.5.4.4, fig. 17.6.</p>
63	A	3.6.1a	<p>A. Correct. Pour un plan d'exception, en fonction du point où l'exception s'est produite pendant la séquence de management, il peut être approprié de produire un rapport de fin de séquence pour les activités réalisées jusque-là. Le comité de pilotage de projet indiquera s'il faut le produire en réponse au rapport d'exception. Voir 19.4.4.</p> <p>B. Incorrect. Le cas d'affaire est passé en revue dans le cadre de l'activité « mettre à jour le cas d'affaire ». Voir 19.4.3.</p> <p>C. Incorrect. L'approche de gestion des bénéfices est mise à jour dans le cadre de l'activité « mettre à jour le cas d'affaire ». Voir 19.4.3.</p> <p>D. Incorrect. Le plan de projet est passé en revue dans le cadre de l'activité « mettre à jour le plan de projet ». Voir 19.4.2.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
64	C	3.6.1.a	<p>A. Incorrect. L'activité « planifier la séquence de management suivante » est utilisée pour planifier la séquence suivante d'un projet lorsque le point de conclusion de la séquence précédente approche. Dans ce cas, il y a eu une exception et le chef de projet a été invité à produire un plan pour remplacer la partie restante de la séquence en cours et incorporer quelques produits supplémentaires. Par conséquent, le plan sera un plan d'exception, et non un plan de séquence. Voir 19.4.5.</p> <p>B. Incorrect. « Préparer une clôture prématurée » est une activité qui fait partie du processus « clore le projet ». La séquence actuelle sera planifiée à nouveau, mais le projet n'est pas clos. Voir 20.4.2, 19.4.5.</p> <p>C. Correct. La séquence est dans l'exception. Le comité de pilotage de projet a demandé au chef de projet de produire un plan pour remplacer la partie restante de la séquence en cours et incorporer quelques produits supplémentaires qui devaient initialement être créés lors de la séquence 3. Le chef de projet produit donc un plan d'exception, et non le plan de séquence suivant. Voir 19.4.5, 19.4.1.</p> <p>D. Incorrect. La séquence est dans une exception et le chef de projet a été chargé de planifier à nouveau la partie restante de la séquence, ainsi que les produits supplémentaires. Par conséquent, l'activité la plus appropriée est « produire un plan d'exception ». Il n'est pas clairement indiqué si le projet est désormais également dans l'exception. Cependant, « créer un plan de projet » est une activité du processus « initialiser le projet » et n'est pas utilisée pour planifier à nouveau un projet qui est dans une exception. Un plan d'exception de projet est, comme un plan d'exception de séquence, créé à l'aide de l'activité « créer un plan d'exception ». Voir 19.4.5, 16.4.7.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
65	D	3.6.2	<p>A. Incorrect. Il est vrai que PRINCE2 peut être adapté aux besoins spécifiques de l'entreprise ainsi qu'à la taille et à la complexité des différents projets. Cependant, changer les membres de l'équipe de management de projet n'importe quand et sans nécessité urgente peut interrompre le flux du projet. Voir 19.4.2, 1.1.</p> <p>B. Incorrect. Changer l'agence de graphisme dans la séquence 2 ne devrait pas entraîner une exception, car la production de l'« illustration » est programmée pendant la séquence 3. Par conséquent, la décision doit être mise en œuvre dans le cadre du processus « gérer une limite de séquence ». Voir 19.4.2.</p> <p>C. Incorrect. L'action est inappropriée, car des changements dans l'équipe de management de projet doivent avoir lieu lors d'une limite de séquence, à moins qu'il n'y ait une exception ou une autre situation urgente. En outre, plusieurs individus peuvent occuper le poste de fournisseur principal au sein du comité de pilotage de projet. Voir 19.4.2, 7.2.1.4-7.3.4.</p> <p>D. Correct. Les composants de la documentation d'initialisation de projet sont passés en revue dans le cadre de l'activité « planifier la séquence suivante » du processus « gérer une limite de séquence ». C'est le bon moment pour le faire et, le cas échéant, mettre à jour tout changement apporté à l'équipe de management de projet ou à la description de ses rôles (en particulier la situation se rapportant aux ressources extérieures ou aux fournisseurs). Dans la situation décrite, aucune urgence ou exception ne nécessiterait un changement immédiat. Voir 19.4.2.</p>
66	C	3.7.1.a	<p>A. Incorrect. Lors de l'activité « préparer la clôture planifiée », le chef de projet vérifie que tous les produits de projet ont été obtenus et délivrés. Voir 20.4.1, 20.4.4.</p> <p>B. Incorrect. Lors de l'activité « remettre les produits », les produits de projet sont transférés à l'organisation opérationnelle et de la maintenance. C'est ici que sont créées les recommandations d'actions de suivi. Voir 20.4.3, 20.4.4.</p> <p>C. Correct. Le rapport enregistre un retour d'expérience qui doit être pris en compte par un projet futur, et non une action de suivi à propos d'un produit de ce projet. Le rapport est par conséquent un rapport des retours d'expérience qui doit être soumis pour approbation par la direction de l'entreprise, de programme, ou le client dans le cadre de l'activité « évaluer le projet ». Voir 20.4.4.</p> <p>D. Incorrect. Lors de l'activité « recommander la clôture du projet », le chef de projet confirme au comité de pilotage de projet que le projet peut être clos. Voir 20.4.5, 20.4.4.</p>

Qu	Réponse correcte	Section du prog. de formation	Justification
67	B	3.7.1.a	<p>A. Incorrect. Confirmer l'acceptation de la part des organisations opérationnelles et de la maintenance est une action de l'activité « remettre les produits ». Voir 20.4.3.</p> <p>B. Correct. Le chef de projet doit, dans le cadre de l'activité « évaluer un projet », passer en revue des mesures utiles, telles que l'efficacité de l'approche du management de la qualité pour concevoir, développer et livrer des produits adaptés aux besoins (par ex., combien d'erreurs ont été trouvées après des inspections de la qualité réussies sur les produits). Voir 20.4.4.</p> <p>C. Incorrect. Confirmer que l'environnement d'exploitation et de maintenance adéquat est en place est une action de l'activité « remettre les produits ». Voir 20.4.3.</p> <p>D. Incorrect. Demander un rapport d'état du produit auprès du support projet est une action de l'activité « préparer la clôture planifiée ». Voir 20.4.1.</p>
68	B	3.7.2	<p>A. Incorrect. Durant l'activité « remettre les produits » du processus « clôturer un projet », il faut créer des recommandations d'actions de suivi pour les produits du projet afin d'inclure tous les risques non survenus. Toutefois, certains bénéfices ne peuvent pas être mesurés avant une certaine période d'utilisation opérationnelle des produits du projet. Néanmoins, le projet peut être clos à condition que l'approche de gestion des bénéfices comprenne des activités post-projet pour confirmer ces bénéfices. Voir 20.4.3.</p> <p>B. Correct. Durant l'activité « remettre les produits » du processus « clôturer un projet », il faut créer des recommandations d'actions de suivi pour les produits du projet afin d'inclure tous les risques non survenus pour permettre de clore le risque dans le registre. Voir 20.4.3, 20.4.5.</p> <p>C. Incorrect. Durant l'activité « remettre les produits » du processus « clôturer un projet », il faut créer des recommandations d'actions de suivi pour les produits du projet afin d'inclure tous les risques non survenus. Des actions de suivi peuvent être adressées à des individus ou à des groupes d'utilisateur distincts. Voir 20.4.3.</p> <p>D. Incorrect. Durant l'activité « remettre les produits » du processus « clôturer un projet », il faut créer des recommandations d'actions de suivi pour les produits du projet afin d'inclure tous les risques non survenus. L'approche de gestion des bénéfices doit comprendre des activités post-projet. Elles sont créées en plus des actions de suivi et peuvent en être dérivées. Voir 20.4.3.</p>